

Elections du Conseil d'administration de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne



Liste « Pour une chasse apaisée »



Conduite par Christian LAFARGE
Président honoraire de la FDC 87

Notre liste de 15 Candidats (dont une candidate) au Conseil d'administration de la Fédération Départementale des chasseurs de la Haute-Vienne va se soumettre à votre vote le 2 Avril 2022 lors de l'Assemblée générale.

La dernière en date avait permis, grâce à vos suffrages, d'interpeller singulièrement la gouvernance en place en donnant de fait une large victoire à la démocratie. C'est ainsi que grâce à la très grande majorité d'entre vous, l'absence chronique d'écoute alliée à la virulence de certains, n'ont pu prévaloir.

Ces événements de 2019 ont cependant laissé des traces douloureuses altérant durablement la confiance envers l'équipe fédérale actuelle. Cette rupture a eu pour conséquence une importante fuite des permis de chasser vers des départements voisins. Seule une nouvelle équipe sera en mesure de rétablir cette confiance, de mettre un terme à cette hémorragie et de définir les conditions favorables au retour d'un maximum de permis.

Cette liste est composée d'une femme et de 14 hommes représentatifs des chasseurs du département. La plupart sont jeunes et expérimentés parce que déjà responsables de territoires depuis bon nombre d'années. Ils représentent la chasse d'aujourd'hui et celle de demain et ont envie de s'investir pour elle. Elle est aussi composée de personnes maîtrisant parfaitement la gestion cynégétique sur le terrain et pour l'une aussi la gestion fédérale dont la présidence. Il s'agit d'une liste totalement innovante, compétente et consciente de son engagement.

Cette liste « Pour une chasse apaisée » a pour principal objectif, comme son nom l'indique, d'apaiser le débat sur la chasse en général et sur les politiques à mener en particulier. Le moyen pour y parvenir est de redonner résolument la parole, une certaine liberté d'action ainsi que des responsabilités aux représentants des territoires que vous êtes et ce, dans le plus grand respect.

Cette liberté d'action doit se concrétiser principalement dans plusieurs domaines :

➤ **Gestion du petit gibier :**



Mise en place de protocoles choisis par les territoires et soutenus par la Fédération (comptages, appui technique et financier etc...). Tous les projets actuellement en cours dans le département seront maintenus et les initiatives qui naîtront à cet égard seront encouragées avec détermination.

➤ **Plan départemental lièvre :**

Il sera modifié et complété par un plan « renard » et la gestion de la population de lièvres sera redonnée aux responsables des territoires qui décideront ou pas d'un quota par territoire. Les comptages seront maintenus. Imposer un quota départemental de 1 lièvre par chasseur et par an c'est envoyer un message négatif au grand public qui en déduit que le chasseur est le prédateur principal pour le lièvre alors qu'il n'en est rien. La principale cause en est la prédation notamment du renard.

Arrêtons une bonne fois pour toute de nous flageller !

Ce plan « renard » consistera à encourager les modes de chasse permettant de prélever cet animal dont le tir d'été, la chasse à tir et la vénerie sous terre. Le piégeage intensif a lui aussi toute sa place à prendre. Tous les efforts de gestion du petit gibier ne parviendront à un résultat positif que, si, en parallèle, les mesures de réduction drastique des populations de renards s'intensifient permettant ainsi de revenir à un niveau de population acceptable; cette stratégie étant également bénéfique à nombre d'oiseaux nichant au sol (chassables ou non).

➤ Gestion du grand gibier :



Le dialogue avec nos partenaires agricoles et forestiers sera maintenu pour les uns et renoué avec les autres.

Nous chassons pour la plupart d'entre nous et pour notre plus grand bonheur sur des A.C.C.A. Nous avons des droits mais aussi des devoirs dont l'un des principaux est le respect des intérêts économiques des propriétaires ou exploitants.

Il nous incombe donc d'essayer de se rapprocher du fameux équilibre agro-sylvo cynégétique. Ce n'est pas simple mais ce doit être l'objectif des A.C.C.A, ce qui en assurera leur pérennité et par conséquent celle de la chasse aux chiens courants .

➤ Indemnisation des dégâts de grand gibier :

Il faut savoir que ce système a été initié par la Fédération Nationale des Chasseurs, sans prise en compte à leur juste mesure des intérêts des fédérations à A.C.C.A lesquelles incarnent la chasse populaire sans disposer pour autant de gros moyens financiers.

Une réflexion approfondie nouvelle sera engagée sur le sujet en associant les territoires afin de trouver sur la base d'un diagnostic budgétaire réel, une solution d'une part plus juste et d'autre part moins lourde pour les structures locales car il en va de leur avenir.

➤ Schéma Départemental sécurité :

Un avenant sera proposé à notre administration de tutelle afin d'apaiser de manière durable le débat sur les déplacements en véhicule à moteur, d'un poste à l'autre.

Bien sûr, ces déplacements doivent être laissés à l'initiative exclusive des territoires et non interprétés comme une obligation.

Faisons une fois de plus confiance aux responsables parfaitement au fait des spécificités et problématiques de leur territoire.

Dans l'avenant, pas d'usine à gaz ! Nous demanderons simplement l'application de l'article L 424-4- du Code de l'Environnement qui autorise ces déplacements exclusivement dans le cadre de la chasse aux chiens courants.

L'esprit de la loi est en effet de permettre aux chasseurs vieillissant et dont la mobilité se réduit, de participer à ce mode de chasse.

Une charte de bonne conduite déjà existante sera revisitée et soumise à l'A.G. de chaque territoire pratiquant ou souhaitant pratiquer cette chasse.

➤ Permis de chasser :



Nous améliorerons chaque fois que ce sera possible la formation notamment au niveau de la sécurité en général, du maniement des armes et de la nécessaire anticipation des risques. Une réflexion complémentaire sera poursuivie sur le permis à 0 Euro et plus particulièrement sur l'engagement attendu des candidats de valider leur permis pendant 3 années consécutives, sauf cas de force majeure, afin d'assurer à la fédération un juste retour sur investissement.

➤ **Uzurat :**



Le programme étant d'ores et déjà réalisé, toute la communication entreprise ou projetée sur le site sera bien entendu maintenue.

Il n'est absolument pas question de « casser » l'existant mais d'améliorer ce qui peut l'être afin de valoriser cette vitrine dont nous bénéficions.

➤ **Communication :**

Une communication nouvelle avec échange entre tous est primordiale pour une bonne compréhension : un simple dialogue suffit bien souvent à expliquer, comprendre les choses.

C'est dans cet esprit qu'au-delà de la communication interne pratiquée jusqu'alors, sera engagée une communication vers le grand public avec comme support un film réalisé par l'excellent cinéaste limousin Jean DESMAISON déjà auteur du célèbre film « Une seconde d'éternité ».

Nous vous proposerons une information plus fréquente concernant tous les événements cynégétiques nationaux, régionaux et départementaux.

Des opérations promotionnelles et environnementales seront poursuivies, d'autres seront mises en place: plantations de haies, découverte de la chasse, des chiens, des territoires avec l'organisation de journées chasse en y associant les représentants locaux, les groupes scolaires et le grand public.

Nous nous engagerons dans d'autres démarches innovantes qui émaneront de la nouvelle génération de chasseurs parmi lesquelles la relance de l'A.J.C. (Association des Jeunes Chasseurs).

➤ **Organisation interne:**

Nous élargirons la Commission technique à des personnes externes au Conseil d'Administration, par exemple aux représentants désignés des Associations cynégétiques spécialisées ainsi qu'à tout chasseur souhaitant s'investir en proposant des idées nouvelles, bien entendu sans voix délibérative.

Thierry GUILLEMY, Fabrice MARCHAIS-LAGRANGE en leur qualité d'anciens administrateurs et Loïc GAYOT du fait de son expérience, seront intégrés à cette commission.

En définitive, le dialogue nécessaire à la conduite de tels objectifs étant un exercice parfois difficile à assurer pour certains, nous nous engageons à l'organiser et à le faire respecter en toute sérénité.

Les effets de manche dépourvus de fondement et autres propos diffamatoires auxquels nous sommes régulièrement confrontés, ne font et ne feront pas partie de notre vocabulaire.

**Voter pour la liste « Pour une chasse apaisée »,
c'est l'assurance de retrouver la grande famille « chasse »
enfin unie dans notre département.**

Les Candidats



Anthony TIEULON
Président
06.18.56.43.39



Patrice ROY
Trésorier
06.77.97.54.67



Patrick FILLOUX
Formateur FDC
06.08.94.80.93



Patrick PEYNOCHE
Secrétaire
06.75.79.13.77



Kevin DARTAYET
Président
07.86.18.59.51



Laurent PUYMIRAT
Trésorier
06.07.64.89.59



Jean-Jacques MAZIERE
Louveterie
06.63.59.20.30



Edmond LAMY de la CHAPELLE
Président
06.78.69.58.89



Christophe DENIS
Président
06.20.35.74.17



Hélène DAVID-BRUNET
Présidente
06.19.38.75.93



Hugo DEKKERS
Président
06.26.45.38.77



Sylvian VILLARD
Président
06.16.84.13.09



Romain CHATEAU
Président
06.72.37.95.12



Eric JABET
APCCPV
06.07.30.37.82



Christian LAFARGE
Président
06.03.73.79.21

